

Recherches sociographiques



Simon LAFLAMME et Ali REGUIGUI, *Deux groupes linguistiques. Une communication de masse*

François Demers

Volume 40, numéro 3, 1999

Action collective et enjeux institutionnels

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057313ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057313ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Demers, F. (1999). Compte rendu de [Simon LAFLAMME et Ali REGUIGUI, *Deux groupes linguistiques. Une communication de masse*]. *Recherches sociographiques*, 40(3), 595–598. <https://doi.org/10.7202/057313ar>

L'organisation thématique des chapitres fait en sorte que l'enchaînement des événements – surtout aux chapitres trois, quatre et cinq – est parfois difficile à suivre. Mais la conclusion donne une vue d'ensemble du cheminement que présente le livre : Martel y reprend les grandes lignes et offre une vue d'ensemble chronologique.

L'analyse a certaines limites qui méritent d'être mentionnées ici. Premièrement, « le rôle de l'Église catholique n'est pas au centre de l'étude » (p. 21) : l'attention, nous l'avons dit, est concentrée sur les microcosmes des communautés francophones en milieu minoritaire. L'avantage est que le livre apporte une nouvelle vision, justement, en se concentrant sur une source de pouvoir et d'influence autre que l'Église, source souvent négligée dans les études sur le Canada français. Malheureusement l'Église était trop présente pour être laissée complètement de côté. Ainsi certains aspects fondamentaux – comme l'idéologie ultramontaine et le retrait de l'Église après le deuxième concile du Vatican – quoique mentionnés, ne sont pas abordés.

Deuxièmement, Martel présente le réseau comme un front commun jusqu'à la montée du néo-nationalisme. Les conflits entre certaines associations – les sociétés Saint-Jean-Baptiste de Québec et de Montréal, par exemple – sont exposés pour leurs effets sur le Conseil quand ils pourraient être indicatifs de problèmes plus fondamentaux à l'intérieur du réseau. D'ailleurs, certaines études mettent en lumière de possibles conflits, défauts d'organisation et difficultés de relations entre les associations provinciales et nationales qui forment le réseau dont parle Martel. Ce qui nous porte à mettre en doute la cohésion du réseau telle que décrite dans le livre.

Malgré ces limites la présentation des politiques, des objectifs et des actions du Conseil de la vie française en Amérique donne une bonne impression du fonctionnement du réseau institutionnel canadien-français et des idéologies nationales qui y ont dominé. Enfin le livre offre un tableau global des circonstances qui ont mené à la fragmentation de l'identité canadienne-française.

Sylvie LAFRENIÈRE

Simon LAFLAMME et Ali REGUIGUI, *Deux groupes linguistiques. Une communication de masse*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1997, 205 p.

Pour savoir rapidement de quoi il retourne dans ce livre écrit par deux professeurs de l'Université Laurentienne de Sudbury en Ontario, Simon Laflamme du Département de sociologie et Ali Reguigui du Département de français, il faut commencer par en lire le chapitre VIII, le dernier avant la conclusion, qui établit en quelque sorte le cadre théorique de la démarche. On y apprend essentiellement que cette dernière a été guidée par trois hypothèses.

La première rappelle que la société est désormais immergée dans un langage mass-médiatique commun, « dont la forme se répercute dans l'enseignement et l'apprentissage » (p. 140) et dont le « mode d'être n'est pas la synthèse ; parce que les idées ont peu à voir les unes avec les autres ; et c'est pourquoi l'organisation logique des idées est si difficile, même chez les étudiants universitaires » (p. 138). Il s'agit là à l'évidence du fil conducteur qui a donné sens aux 125 premières pages du livre dans lesquelles se déploie un examen quantifié de trois corpus de données : les résultats sur la période 1985-1994 des étudiants anglophones et francophones de l'Université Laurentienne au « test de compétence linguistique » que celle-ci a instauré en septembre 1985, un échantillon d'une centaine de textes produits dans le cadre de ce test et choisis de façon aléatoire dans la population 1994-1995, les réponses à un « questionnaire sociolinguistique » auquel une partie des testés de 1994-1995 avaient accepté de répondre.

Laflamme et Reguigui soumettent ce matériel à de multiples opérations statistiques qui forment la partie la plus volumineuse du livre et qui nécessitent la présence de 43 pages d'annexes techniques. J'avoue que je ne suis pas très à l'aise avec les Khi carrés, les catégorisations de Mann-Whitney et Kruskal-Wallis, l'échelle de Likert, la corrélation de Spearman ou les analyses de régression multiple par tâtonnement *stepwise*. Il y a trop longtemps que les statistiques que j'ai apprises n'ont pas été utilisées et il y a trop de techniques de construction des grilles d'interprétation que je ne connais pas ou que je ne maîtrise pas. C'est pourquoi je me contente de signaler aux intéressés qu'un travail de cette nature a été fait dans ce livre, qu'il y est exposé en détails mais que je ne saurais discuter de façon experte de son caractère novateur ou de sa conformité aux normes et limites de ce genre d'activités.

Quoi qu'il en soit, il devient vite évident, même pour un lecteur de mon genre, que les manipulations (au sens technique du terme) d'indices et de chiffres tendent à établir que les anglophones et les francophones se révèlent à égalité quand il s'agit d'écrire un texte articulé et argumenté, ce qui établirait une corrélation des deux groupes en même temps à leur environnement commun, la société mass-médiatisée. À noter ici que les auteurs évoquent au passage, en particulier à la page 30, que cet environnement mass-médiatisé n'est déjà plus celui de l'oralité réhabilitée par la télévision généraliste et qu'il se recentre rapidement sur la communication écrite de l'Internet invitant à nouveau la jeunesse à une certaine maîtrise de l'écriture.

La deuxième hypothèse est en quelque sorte le corollaire de la première et pourrait se formuler ainsi : ce qui importe maintenant comme cause de la faible performance en matière d'écriture chez tous les groupes d'étudiants, c'est la forme commune, c'est-à-dire mass-médiatisée, de la communication. Par conséquent, les autres facteurs habituellement invoqués par les sociologues et les linguistes, les variables ethnolinguistiques et sociodémographiques, notamment la famille et les classes sociales si chères aux marxistants (qui servent visiblement ici de repoussoir), ne devraient plus jouer un rôle aussi significatif pour expliquer les différences dans les performances. C'est ainsi que les chapitres I (un texte déjà publié dans *La Revue du Nouvel Ontario*), II, V et VI concentrent le tir sur cette question pour conclure qu'effectivement la distribution de la compétence est « quelque peu aléatoire, que ce

qui la rend possible ne résulte pas des déterminants usuels de la sociolinguistique » (p. 49).

La troisième hypothèse générale s'attache de façon plus pointue au cas étudié, soit les étudiants universitaires de l'Ontario francophone. Elle tente d'expliquer la plus faible maîtrise de la langue écrite qu'affichent les étudiants francophones de l'Université Laurentienne par comparaison à son contingent d'étudiants anglophones. Cette hypothèse spécifie en gros que la « langue française comporte plus de lieux d'erreur » (que la langue anglaise) et que la forme de la langue mass-médiatique est plus proche de la langue anglaise, donc plus facile pour les anglophones. Par ailleurs, déplorent les auteurs, le test de compétence linguistique a été modifié du côté français après 1994 pour mettre davantage l'accent sur les fautes formelles par rapport à la syntaxe et à la grammaire. Tout cela fait que, lors d'une comparaison quant à la « correction » de la langue, les francophones paraissent moins performants alors que – et c'est là ce qui compte aux yeux des auteurs –, ils construisent une pensée aussi, mais pas davantage, inarticulée que celle des anglophones.

Globalement, la première des trois hypothèses paraît novatrice et séduisante : s'il était possible de mesurer l'influence des médias de masse à une expression écrite dont la caractéristique est la juxtaposition d'affirmations et d'opinions et de montrer par des études diachroniques la détérioration de la capacité à argumenter, cela permettrait enfin d'épingler l'effet délétère de la communication de masse, tant de fois postulé. C'est pourquoi l'exercice auquel se sont livrés MM. Laflamme et Reguigui pour traduire en indicateurs empiriques une telle affirmation paraît tout à fait bienvenu.

Ce qui inquiète par contre, c'est qu'ils l'aient tenté à propos du cas de l'Université Laurentienne (mais peut-être finalement qu'ils n'y auraient pas pensé s'ils n'étaient pas eux-mêmes situés *dans* le problème étudié ?). Ainsi, en page 19, les auteurs qualifient l'instauration d'un test de compétence linguistique par l'Université Laurentienne et par plusieurs autres universités à la même époque d'« action d'autoprotection ». Mais ils n'en tirent pas une des conséquences majeures : la confiance qu'il faut attacher aux résultats de tels tests. En effet, sans doute les promoteurs et les auteurs de ces examens ont-ils été quelque peu sensibles au besoin de laisser réussir suffisamment de clients de l'Université et d'éviter de lancer des controverses (inutiles) avec certains sous-groupes sociaux ou avec d'autres institutions. De quelle façon et dans quelle mesure ?

Ailleurs, à la page 139, ils évacuent très rapidement une éventuelle discussion (qu'ils qualifient de « suspicion ») sur la nature de l'échantillon étudié, en pourfendant de manière préventive ceux qui pourraient croire que la population qui fréquente l'Université Laurentienne vient d'un « milieu excentré où les occupations des parents sont essentiellement celles d'ouvriers ». Si cette accusation est non fondée, par contre, il faudrait s'attacher plus à fond les caractéristiques du groupe étudié en situant l'Université Laurentienne, non seulement dans son milieu socio-économique immédiat – le nord de l'Ontario, réserve de ressources naturelles colonisée dans des conditions spécifiques – mais encore dans le réseau universitaire

ontarien et canadien. Peut-être y a-t-il en Ontario des *colleges* ou des universités plus attrayants et accessibles pour certains groupes d'étudiants ?

Enfin, les auteurs font allusion en page 26 au fait qu'en Ontario – comme d'ailleurs partout au Canada, auraient-ils pu écrire – une approche « interlinguistique, ou comparative » de la compétence linguistique « devient aussitôt une question politique ». La dégradation de la langue des francophones est spontanément attribuée par plusieurs à leur statut de minoritaires et au contexte lourdement anglophone de leur vie quotidienne. Dès lors, l'hypothèse d'une mass-médiatisation désastreuse, autant pour la langue écrite des anglophones que pour celle des francophones, pourrait (trop ?) opportunément affaiblir le poids politique du sens commun dans les débats à propos de la protection et de la promotion de la langue française au Québec et au Canada.

François DEMERS

*Département d'information et de communication,
Université Laval.*

Benoît CAZABON (dir.), *Pour un espace de recherche au Canada français. Discours, objets et méthodes*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1996, 283 p.

Collection de treize textes, provenant de travaux proposés lors des congrès de 1993 et 1994 de l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences), le recueil *Pour un espace de recherche au Canada français* se présente, de prime abord, comme une toile d'araignée dont l'objectif – l'analyse de la francophonie canadienne minoritaire – sert de fil conducteur. Ces textes, dont près de la moitié portent sur un contenu franco-ontarien, abordent des sujets très divers.

Benoît Cazabon ouvre la publication en s'interrogeant sur les aléas d'être chercheur en milieu minoritaire. Bien qu'une certaine confusion soit entretenue (peut-être à dessein ?) entre faire de la recherche *en* milieu minoritaire ou faire de la recherche *sur* les minoritaires, plusieurs questions de fond sont soulevées. Après avoir fait état de diverses théories dans le cadre desquelles cet objet pourrait être analysé, il affirme que la meilleure est l'appréhension du vécu des sujets à travers leurs « pratiques de soi » et non, comme cela fut largement fait jusqu'à présent, à partir d'une définition *a priori*, essentialiste, de ce qu'est un minoritaire. À quoi sert la recherche en milieu minoritaire, s'interroge-t-il, dans un deuxième temps, puisque l'on se bute à une « absence d'écho », puisque l'on n'en voit jamais les effets dans les décisions publiques ultérieures ? Que faut-il faire ou à quel prix l'objet « minoritaire » peut-il devenir un objet de recherche légitime, inscrit dans les discours globaux de la recherche et, donc, retenu ? Trois éléments sont essentiels, selon lui : 1) développer un appareil critique préservant contre les travaux assimilants ; 2) vivre dans une collectivité qui, par sa foi en elle-même, se fasse